

Monsieur le Grand Rabbin
Monsieur le Rabbin de Bordeaux,
Monsieur le Président régional du Conseil représentatif des institutions
juives de France,
Monsieur le Président du Consistoire de Bordeaux,
Monsieur le délégué rabbinique du Bassin d'Arcachon
Monsieur le Président de l'Amitié judéo-chrétienne de Bordeaux,
Monsieur le Président du centre culturel Yavné,

Mesdames et messieurs,

Avec les deux vicaires généraux du diocèse, avec Monsieur et Madame Leruste et l'équipe du Service diocésain des Relations avec le judaïsme, c'est avec joie que je vous accueille dans la maison Saint Louis Beaulieu, maison où travaillent les membres des différents services de l'Eglise catholique en Gironde et où nous nous réunissons de manière habituelle. C'est une très grande joie de vivre cette rencontre avec le Père Philippe Dautais délégué à l'œcuménisme pour les Eglises orthodoxes, et Monsieur le Pasteur Paul Brandao, délégué à l'œcuménisme pour les Eglises protestantes.

Le 1^{er} Février dernier, au siège de la Conférence des Evêques de France à Paris, Mgr Eric de Moulins-Beaufort, présidence de la Conférence a signé le document que je vais lire et signer à mon tour devant vous tous. Avant de signer le document, Mgr de Moulins Beaufort a voulu rappeler les contacts que nous tissons depuis des années, tous les dialogues entre la conférence des évêques, les diocèses et les différentes instances de la communauté juive en France. En témoigne, ici, le service des relations avec le judaïsme.

Tous ces dialogues sont possibles grâce à l'audace de pionniers. Je voudrais évoquer deux d'entre eux Jules Isaac et Jean XXIII, l'évènement fondateur de leur rencontre, évènement qui sans doute a contribué à la rédaction de la déclaration « Nostra Aetate » du Concile Vatican II. Le 13 juin 1960, à Rome, Jules Isaac, un rennais (il avait alors plus de 80 ans), qui a perdu sa femme et sa fille dans le camp d'extermination d'Auschwitz est reçu en audience privée par le pape Jean XXIII. Cet historien a œuvré pour éradiquer l'antisémitisme. A la fin de l'entretien, Jules Isaac demande au Pape : « puis-je avoir quelque espoir ? » et Jean XXIII réplique : « vous avez droit à davantage que de l'espoir ». Pour nous catholiques, le concile Vatican II dont nous allons fêter les 60 ans, a marqué un tournant. Cette rencontre que je vis aujourd'hui, est un pas de plus sur le chemin irrévocable du dialogue, de l'amitié et de la fraternité, initiés après la guerre et avec le Concile Vatican II.

Le chemin parcouru depuis soixante ans est important et nous nous en réjouissons. Il n'empêche pas les motifs d'inquiétude ; comme le disait Mgr de Moulins Beaufort : par le vecteur des réseaux sociaux en particulier, « l'expression antisémite a retrouvé une vigueur inattendue ». Elle n'a hélas pas disparu. C'est ce qui motive cette déclaration.

Nous voulons y exprimer notre désir de grandir en fraternité, mais aussi de mener des actions en commun dans le respect de nos différences. La fraternité, nécessaire à notre société, est blessée si tout n'est pas fait pour extirper le poison de l'antisémitisme par l'éducation et par le combat contre l'ignorance. Nous poursuivrons ce qui a été commencé, grâce à l'action des amitiés judéo-chrétiennes. Nous, catholiques, y sommes encouragés par les Papes récents : je garde les images fortes de la première visite de Jean-Paul II à la synagogue de Rome, puis de son successeur Benoit XVI et de leur visite respective en Israël.

Catholiques, nous voulons mieux connaître le judaïsme, pas seulement au niveau des responsables, mais aussi des membres de nos communautés chrétiennes, prêtres, catéchistes, formateurs, mouvements éducatifs de jeunes. La richesse de ce rapprochement entre nos communautés doit être mieux connue dans nos paroisses. Nous ne pouvons pas oublier que, portée par Israël, la foi au Dieu unique et vraie est venue jusqu'à nous.

C'est en pensant à ce chemin parcouru que je veux lire d'abord et signer ensuite cette déclaration.